



Madame Roselyne Bachelot
Ministre de la Culture
3, Rue de Valois
75001 Paris

Paris, le 9 juillet 2020

Madame la Ministre,

Alors que vous venez d'être nommée pour diriger le ministère de la Culture, mission pour laquelle nous vous adressons nos plus vives félicitations et nos vœux de pleine réussite, nous voulions attirer en urgence votre attention sur les perspectives d'avenir pour la chaîne jeunesse de France Télévisions, France 4, dont l'extinction a été annoncée mais jamais confirmée par le gouvernement précédent pour le 9 août prochain.

Nous sommes convaincus que la nomination du nouveau gouvernement dont vous êtes membre est l'occasion de jeter un regard objectif, lucide et éclairé sur la portée d'un tel projet et sur les risques qu'il fait peser sur l'égalité d'accès des enfants au service public, sur le rayonnement de l'animation française ou sur l'attractivité de l'audiovisuel public face à une concurrence américaine particulièrement féroce en matière de diffusion jeunesse notamment avec des plateformes comme Netflix, Disney+ ou encore YouTube Kids.

Au sortir de la période de confinement, une évidence s'est imposée et a fait consensus : à la faveur de cette crise inédite et dans un contexte de fermeture des écoles, des collèges et des lycées, France Télévisions a su mobiliser ses antennes, et tout particulièrement France 4 pour faire la classe à nos enfants.

Ce sont des missions essentielles de service public que France 4 a remplies durant cette période, en proposant des programmes qui ont été couronnés de succès d'audience et plébiscités par les enfants comme par leurs parents et leurs grands-parents.

Cette initiative a rappelé l'intérêt et la nécessité d'avoir un service public en linéaire dédié à la jeunesse. Elle a démontré sa capacité à offrir, sans publicité, une offre mêlant divertissement, découverte et soutien scolaire selon les périodes et permettant, à travers l'éditorialisation des contenus, d'encourager le désir d'apprentissage et de stimuler l'ouverture d'esprit des enfants.

Le succès de cette offre à destination des plus jeunes tient aussi beaucoup à son accessibilité. Grâce à sa disponibilité sur le réseau TNT, France 4 permet de s'adresser à tous les enfants de France, sans exception, quelque soit l'endroit où ils habitent, l'équipement informatique et numérique du foyer et la qualité, ou parfois même, l'existence des connexions à Internet.

Accessible à tous sur le territoire français, diffusée gratuitement sur la TNT et sans publicité, France 4 est une chaîne d'utilité publique, qui montre ainsi qu'elle est irremplaçable tant dans sa mission initiale de divertissement des enfants que dans la mission éducative qu'elle a su aussi prendre en charge.

Dans notre pays, encore fortement marqué par une fracture numérique qui ne disparaîtra pas dans les prochains mois, cette chaîne est plus que jamais nécessaire.

Condamner France 4 à la disparition serait donc aujourd'hui plus que jamais incompréhensible tant pour la qualité de son offre éditoriale auprès des enfants que pour sa capacité à être disponible et accessible sur l'ensemble du territoire mais aussi pour le rayonnement de l'industrie française de l'animation et la sauvegarde de ses emplois dans la période de turbulences qui vient de s'ouvrir.

Il n'est pas encore trop tard pour revenir sur une décision injustifiée et jamais explicitée. Le gouvernement auquel vous appartenez a entre ses mains la possibilité de redonner un espoir à tous ceux qui sont attachés à ce que le service public de l'audiovisuel conserve et renforce ses liens et son offre en direction de la jeunesse.

Si France Télévisions a développé avec succès une nouvelle plateforme dénommée Okoo, lancée le 9 décembre dernier, les enfants regardent encore très largement leurs programmes en direct sur le poste de télévision (75%). Et France 4 est la chaîne des enfants sur le service public. Elle représente à elle seule 75% de la consommation des programmes jeunesse de France Télévisions des 4/14 ans. La disparition de France 4 se traduira par une baisse d'au moins un tiers de l'offre de programmes à destination des enfants sur le service public. Ceux-ci seront les principales victimes d'une réforme de l'audiovisuel public, réduite seulement à la suppression d'une chaîne pour les enfants.

Aucun groupe audiovisuel dans le monde n'a emprunté le chemin impossible qu'on tente d'imposer à France Télévisions. Tous proposent à la fois une offre linéaire forte dédiée avec une ou plusieurs chaînes pour enfants et une offre numérique, l'une répondant à l'autre, l'une renforçant l'autre. Même la BBC qui a supprimée il y a quelques années BBC3 destinée aux adolescents et jeunes adultes pour une bascule sur le numérique, est en train de revenir sur cette décision face aux résultats désastreux en termes d'audience et la perte de lien avec une génération qui a pourtant basculé beaucoup plus que les enfants vers une consommation délinéarisée.

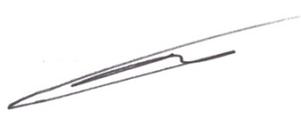
Nous voulons croire que redonner un nouvel élan à France 4 pourrait être l'une de vos premières décisions. Vos premières déclarations ce matin sur France Inter où vous avez notamment salué le travail formidable de France 4 au cours de la crise et vos interrogations sur la capacité du service public à assumer la même qualité d'offre à l'égard de la jeunesse sans France 4 nous semble à cet égard très encourageantes.

De toute évidence, le maintien de France 4 marquerait un engagement clair à faire de la jeunesse un axe fort de votre politique, à tirer les conséquences de la crise pour l'audiovisuel public et à apporter aux créateurs et professionnels de l'animation française un soutien bienvenu et attendu.

En espérant que vous pourrez réserver à ce courrier une lecture attentive et bienveillante et restant à votre entière disposition et à celle de votre équipe, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre considération distinguée.



Armelle LE BIGOT
Présidente COFRADE



Pascal ROGARD
Directeur Général SACD



Philippe ALESSANDRI
Président AnimFrance

Le COFRADE fédère 50 associations intervenant dans tous les domaines relatifs aux droits de l'enfant :

Éducation

- [AFPEN](#), Association française des psychologues de l'Éducation nationale
- [DDEN 78](#), Délégués départementaux de l'Éducation nationale
- [Enfance-télé : Danger ?](#), Protection et information sur les dangers des écrans
- [Ensemble pour l'éducation de la petite enfance](#), Accompagnement des parents, des enfants et des professionnels
- [ESPPER](#), Ensemble pour soutenir les projets et programmes en faveur des enfants des rues
- [EVEIL](#), Éveil des jeunes à la citoyenneté
- [FCPE](#), Fédération des conseils de parents d'élèves
- [FDDEN](#), Fédération des délégués départementaux de l'Éducation nationale
- [FNAREN](#), Fédération nationale des associations des rééducateurs de l'éducation nationale
- [LDB](#), L'ékol Du Bonheur
- [OCCE](#), Office Central de la Coopération à l'École
- [OPEN](#), Observatoire de la Parentalité & de l'Éducation Numérique
- [SGEN CFDT](#), Syndicat général de l'Éducation nationale
- [SNES FSU](#), Syndicat National des Enseignements de Second degré

Formation

- [ENS](#), Ecole Normale Sociale
- [ETSUP](#), Ecole Supérieure de Travail Social

Loisirs

- [Cafézoïde](#), café des enfants
- [CLAVIM](#), Cultures, loisirs, animations de la ville d'Issy les Moulineaux
- [Espace Boris Vian](#), Animation du Conseil départemental des droits de l'enfant de la Loire
- [SGDF](#), Scouts et Guides de France

Non-discrimination

- [Le Refuge](#), Accueil et hébergement des jeunes homosexuels en situation d'errance

Pluridisciplinarité

- [BICE](#), Bureau international Catholique de l'Enfance
- [FEEM](#), Femmes et enfant du monde
- [FSU](#), Fédération syndicale unitaire
- [Fondation AJD Maurice Gounon](#)
- [Lien Horizon Danses](#), Accompagnement à la scolarité et accueil de loisirs
- [Secours Populaire Français](#)
- [SNUASFP-FSU](#), Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique
- [Kids empowerment](#), Plaidoyer juridique sur le droit international des enfants

Protection contre les violences

- [ACPE](#), Agir contre la prostitution des enfants
- [Colosse aux pieds d'argile](#), Prévention et sensibilisation aux risques pédophiles en milieu sportifs
- [La Cause des Enfants](#), Briser le silence des enfants maltraités
- [L'enfant bleu](#), Enfance maltraitée
- [Fondation Scelles](#), Comprendre et combattre l'exploitation sexuelle dans le monde
- [SLEA](#), Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence
- [Glenn Hoel](#), Défense des enfants maltraités
- [Le Monde à travers un Regard](#), Lutte contre l'inceste et la pédocriminalité
- [Fédération des Comités Alexis Danan pour la Protection de l'Enfance](#)
- [Caméléon](#), Accompagnement des jeunes filles victimes de violences sexuelles
- [Citoyen des Rues International](#)
- [Paris d'Exil](#), Aide aux mineurs non accompagnés
- [Enfance et partage](#), Protection et défense des enfants maltraités

Santé

- [ALEFPA](#), Association laïque pour la formation, la prévention et l'autonomie
- [AMFE](#), Association Maladies Foie Enfants
- [Pédiatres du Monde](#), Soins primaires et préventifs en France et à l'étranger
- [SNICS-FSU](#), Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé
- [UNAPECLE](#), Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants atteints de Cancer ou Leucémie
- [UNAPEI](#), Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales

Vie familiale

- [EGPE](#), Ecole des Grands-Parents Européens
- [Grands-Parrains et Petits-Filleuls](#), Grand parrainage bénévole d'enfants
- [VDA](#), La Voix Des Adoptés

